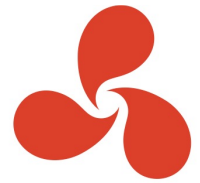


Obligations des parties en transport et responsabilité pénale

LES BONS PRACTIQUES



ACELT | Audit Conseil Expertise
en Logistique et Transport

Conçue sur mesure pour les Directeurs de Site, cette formation **en présentiel** permet aux dirigeants des services transport de cerner le cadre du contrat de transport, et d'appréhender correctement la délégation de pouvoir : comprendre son contenu et son incidence réelle sur le terrain pour mieux organiser l'activité.

PROGRAMME

I. Présentations et Introduction: les intervenants dans la chaîne du transport

- Donneur d'ordres
- Commissionnaire
- Transporteur (louageur, tractionnaire...)
- Expéditeur / Prestataire Logistique
- Destinataire

II. Les obligations du Directeur sur son site

- A. Contenu de la délégation de pouvoirs
- B. En matière de transport
- Affrètement d'un transporteur : ordres incompatibles, et règles du cabotage et du détachement (loi Macron) pour les étrangers
 - Intervention d'une entreprise extérieure : plan de prévention et protocole de sécurité
 - Accueil du chauffeur, et obligation de sécurité
 - Réalisation des opérations de chargement et de déchargement / surcharge
 - Signature des documents de transport : prise en charge et décharge.
 - La signature engage l'entreprise (Loi Gayssot, tampons volés)

III. Le Directeur de site, garant de l'exécution du contrat

- A. Contrat signé et contrat-type réglementaire
- Le contrat est la loi des parties
 - Le contrat type régit les obligations par défaut
 - Prestations annexes, document de suivi et responsabilité du « bénéficiaire »
 - Délais de chargement et de déchargement,
 - Gestion des palettes,
 - Non restitution des documents,
 - Compensation.
- B. Le prix en transport
- Délit de prix abusivement bas,
 - Indexation gasoil (+exemple de calcul),
 - Délais de paiement (et attestations de paiement).
- C. Spécificités juridiques du contrat de transport
- Responsabilité du commissionnaire pour les fautes du transporteur
 - Réserves, Prescription, Exonération
 - Préjudice et indemnisation (limites de responsabilité)
 - La brusque rupture et le respect du préavis.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître l'**environnement juridique** en matière de transport, et les **rôles et responsabilités** des différents acteurs du transport
- ✓ Appréhender la notion de **délégation de pouvoirs** et les **responsabilités** du Directeur (protocole, analyse des risques, contrôles...)
- ✓ Maîtriser le cadre juridique du **contrat de transport**

Public

Encadrement

Prérequis

Aucun

Durée

7 heures

Lieu

Sur le site de votre choix

Groupes

De 8 à 10 personnes

Formateur

Stephen Maret, Expert Transport Routier près la Cour d'Appel de Bordeaux, titulaire d'un Master 2 en transports maritimes et aériens et d'un Master 2 en Management Logistique en milieu international, a été responsable juridique chez Kuehne+Nagel pendant 11 ans. Ses interventions sont étayées d'exemples concrets et applicables immédiatement.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les participants ont accès à une plate-forme LMS (elearning.aceft.fr) avec un calendrier des sessions et des liens vers les visioconférences. Par la suite ils retrouvent sur le LMS les supports, les mémos, les quizz et peuvent télécharger une attestation de fin de formation. Les séances de visioconférence font l'objet d'un séquençage précis : présentation des travaux par les participants, apports théoriques (méthode active participative) (visio + présentation), évaluation.

Appréciation et suivi des résultats

Les connaissances des participants font l'objet d'une évaluation des acquis pendant les sessions.

A l'issue du module les participants seront invités à évaluer l'action de formation et notamment l'adéquation entre les besoins des participants et le contenu de la formation, ou le déroulé de la session à distance.